



1.	HISTORIQUE DU PROJET .....	3
2.	CADRE DU PROJET.....	3
3.	GENERALITES SUR LES NUISANCES ET LEURS EFFETS SUR LA SANTE .....	4
4.	LOCALISATION DU PROJET .....	5
5.	FINALITES DU PROJET .....	5
6.	OBJECTIFS DU PROJET .....	5
7.	LES ETAPES DU PROJET .....	6
8.	DESCRIPTION DES ETAPES ET ACTIONS.....	7
8.1.	Rédaction d'une plaquette d'information générale sur le bruit .....	7
8.2.	Réalisation d'un cd présentant des paysages sonores du quartier .....	9
8.3.	Rencontre-débat sur le thème du bruit .....	10
	Demandes.....	11
8.4.	Mesures des niveaux de bruits et consultations des habitants .....	13
8.4.1.	Mesure des niveaux de bruit dans le quartier Aerschot/Brabant.....	13
	(1) Carrefour Aerschot/sortie du tunnel Thomas.....	16
	(2) Place Liedts.....	17
	(3) Rue de Potter .....	18
	(4) Rue d'Aerschot (section De Potter / Hoogvorst).....	19
	(5) Carrefour Rogier/Brabant .....	20
	(6) Rue Verte (section Rogier / Quatrecht) .....	21
	(7) Rue Quatrecht (partie basse).....	22
	(8) Rue d'Aerschot (section Quatrecht / Allard) .....	23
	(9) Rue Allard.....	24
	(10) Rue des plantes.....	25
	(11) Rue Dupont (partie haute).....	26
	(12) Carrefour Aerschot/Brabant.....	27
	Conclusions générales.....	28
8.4.2.	Consultation des habitants .....	29
	Présentation de la fiche : "Les bruits de la ville" .....	29
8.5.	Mesure et limite du volume de diffusion avec la Cellule Brabant : Réunion de médiation : commerçant/plaignants/services publiques.....	31
8.6.	Rédaction du rapport à remettre aux autorités responsables de la lutte contre les nuisances sonores.....	31
8.7.	Moments de distribution de la plaquette d'information.....	32
8.8.	"Le quartier Brabant se réveille" .....	32
8.9.	Remise du rapport aux autorités intervenant dans la problématique de la lutte contre les nuisances sonores Après-midi convivial rue Allard .....	33
8.10.	Campagne d'affichage invitant à limiter l'usage du klaxon.....	33

9. PERSPECTIVES .....	34
10. LISTE DES INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS, SERVICES, COMMERCES ET ENTREPRISES AYANT PARTICIPE AU PROJET .....	35

## **I. HISTORIQUE DU PROJET**

Une enquête sur le thème de : "Mieux vivre ensemble" a été réalisée en 2006 par Espace P..., Samenlevingsopbouw et Pléiade Nord dans le quartier Aerschot/Brabant. Elle a permis de mettre en évidence une plainte récurrente des habitants concernant le bruit.

Cette enquête a été réalisée dans les rues d'Aerschot, Rogier, d'Hoogvorst, Liedts, Verte et Linné auprès de 142 personnes. Il est apparu que les plaintes liées aux faits d'insécurité (cris, bruits de bagarres, klaxons, tapages nocturnes) et au sentiment d'insécurité (particulièrement liées à la clientèle bruyante et agressive de la rue d'Aerschot) étaient cités par 87 % des personnes consultées (soit 124 personnes).

Suite à cette enquête, Pléiade Nord et Samenlevingsopbouw se sont associés afin de travailler le thème des nuisances sonores dans le quartier Aerschot/Brabant.

Un travail d'interview a été réalisé dans le cadre du "Portait de santé" auprès des professionnels actifs dans le quartier, des usagers et habitants durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Bien que le traitement de ces informations soit en cours, il apparaît que le bruit est très fréquemment cité comme facteur rendant le quartier désagréable à vivre.

## **2. CADRE DU PROJET**

La réglementation en matière de nuisances sonores existe. Différents acteurs ont développé des compétences couvrant un champ d'action spécifique en la matière :

- au niveau de la Région Bruxelles-Capitale : l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) ;
- au niveau Communal : le service Eco-conseil, le dispositif Médiation de proximité et la Police ;
- sur le terrain : les acteurs en matière de santé liée à l'environnement.

Il nous semblait important d'essayer de travailler avec ces différents acteurs afin de proposer une action informative et préventive.

### 3. GENERALITES SUR LES NUISANCES ET LEURS EFFETS SUR LA SANTE

Les nuisances sont des éléments de la vie urbaine ou de l'industrie qui provoquent de l'inconfort et de la gêne.

Les différentes nuisances présentes dans le quartier sont :

- le bruit (train, voiture, avion, cris) ;
- l'urine sur portes et façades ;
- les crachats, les déchets (cigarettes, bouteilles, chewing-gum) ;
- les dépôts clandestins ;
- les tags ;
- les vols dans les voitures ;
- les insultes et gestes injurieux ;
- certaines tenues des femmes en vitrine.

Les nuisances en tant que conditions de vie désagréables peuvent perturber aussi bien l'état physique que mental. Lorsque des personnes sont constamment soumises à ces situations et qu'elles ont des difficultés à y faire face, elles vivent sans cesse en état d'alerte et de résistance nuisible à la santé.

Pour des personnes exposées quotidiennement à des situations agressives, insécurisantes et menant à un sentiment d'impuissance, ces conditions de vie désagréables peuvent perturber la santé mentale et l'équilibre physiologique. Ces nuisances peuvent installer un état de stress.

Les effets du stress sont :

#### Sur la santé mentale

- \* Tristesse, larmes, désespoir
- \* Honte
- \* Soucis/inquiétude
- \* Se fâcher facilement
- \* Etre nerveux et instable
- \* Problèmes de concentration
- \* Manque d'intérêt dans la vie
- \* Penser sans arrêt à ce qui vous arrive
- \* Revivre une mauvaise expérience comme si elle était toujours entrain de se dérouler

#### Sur l'équilibre physiologique

- \* Insomnie
- \* Cauchemars
- \* Fatigue
- \* Douleurs musculaires
- \* Tensions musculaires
- \* Palpitations cardiaques
- \* Perte d'appétit
- \* Nausée/Maux de gorge
- \* Douleurs abdominales/Diarrhée
- \* Vertiges/Tremblements incontrôlables
- \* Changements du désir sexuel

#### Sur les comportements

- \* Activité réduite, ne rien vouloir faire
- \* S'irriter facilement
- \* vouloir sans cesse faire quelque chose
- \* Augmentation de la consommation d'alcool ou de drogue
- \* Eviter les autres, se refermer sur soi

#### Sur les relations

- \* Perte d'intérêt envers autrui
- \* Disputes et conflits
- \* Violence conjugale et/ou familiale

Il est important pour les personnes de reconnaître les signes de stress ainsi que la (les) situation(s) qui le génère(nt) afin de pouvoir y réagir positivement. Un état aigu de stress peut nécessiter l'aide d'un professionnel de la santé.

Les nuisances en tant qu'événements récurrents sont des actes vécus comme des agressions et perçus comme une dégradation de l'environnement personnel. Leurs effets influencent également l'équilibre de la cellule familiale ainsi que les relations de voisinage.

Lorsque ces situations se multiplient et sont subies de manière répétée, elles ont tendance à dégrader le cadre de vie (détérioration du quartier). Cette dégradation influe sur la qualité des relations sociales, fondements de la vie en communauté.

L'installation d'un climat de méfiance généralisé et d'impunité, le sentiment qu'il n'y a plus de loi et que tout est permis ainsi que la perte de confiance dans les institutions publiques fragilisent davantage le lien social déjà mis à mal par les faits faisant nuisances.

L'exposition répétée à ces situations qui agressent, insécurisent, frustrant ainsi qu'un sentiment d'impuissance au quotidien peuvent induire des comportements d'abandon et des passages à l'acte violent.

Cette ambiance ou cette tension permanente peut atteindre à un certain moment "une masse critique" où il y a basculement dans un mouvement de crise.

#### **4. LOCALISATION DU PROJET**

Le périmètre du projet est circonscrit par la rue d'Aerschot, la rue des Palais, la place Liedts et la place Saint-Lazare.

#### **5. FINALITES DU PROJET**

- Réduire les nuisances sonores ;
- Sensibiliser au respect de l'environnement urbain ;
- Faciliter un processus de remaillage social ;
- Améliorer l'ambiance du quartier.

#### **6. OBJECTIFS DU PROJET**

- Informer des effets des nuisances sonores sur la qualité de vie et des acteurs ressources en matière de réduction des nuisances sonores ;
- Organiser une campagne de sensibilisation en vue de limiter l'usage du klaxon ;
- Favoriser une dynamique transversale : pouvoir public – milieu associatif – commerçants – citoyens ;
- Activer un réseau local sensible à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier Aerschot/Brabant.

## 7. LES ETAPES DU PROJET

Date/Période	Action(s)	Lieu
1. Mars 07 – avril 07	Rédaction d'une plaquette d'information générale sur le bruit	
2. avril 07 – mai 07	Réalisation d'un cd présentant des paysages sonores du quartier	Quartier Aerschot/Brabant
3. 06.05.07	Rencontre-débat : "Y a-t-il assez de bruit dans le quartier Aerschot/Brabant ?"	Magicland Théâtre rue d'Hoogvorst
4. 12.05.07 → 04.06.07	Mesure des niveaux de bruit et consultation des habitants	Quartier Aerschot/Brabant
5. 07.05.07 20.06.07	Mesure et limite du volume de diffusion avec la Cellule Brabant Réunion de médiation : commerçants / plaignants / Services publiques	Disquaires de la rue de Brabant
6. 04.06.07 → 18.06.07	Rédaction du rapport à remettre aux autorités responsables de la lutte contre les nuisances sonores	
7. 11.06.07 → 20.06.07	Moments de distribution de la plaquette d'information	Quartier Aerschot/Brabant
8. 18.06.07 → 23.06.07	"Le quartier Brabant se réveille"	Rue de Brabant CCN
9. 21.06.07	1. Remise du rapport aux autorités responsables de la lutte contre les nuisances sonores 2. Après-midi convivial rue Allard	Rue Allard
10. 21.06.07 → ...	Campagne d'affichage invitant à limiter l'usage du klaxon	Quartier Aerschot Brabant

## 8. DESCRIPTION DES ETAPES ET ACTIONS

### 8.1. Rédaction d'une plaquette d'information générale sur le bruit

La plaquette d'information générale vient répondre à un besoin spécifique et localisé en matière de nuisances sonores. Elle aborde le thème des effets du bruit sur la qualité de vie et la santé. La plus grande partie de l'information s'adresse à tous, elle cible plus spécifiquement les comportements agis sur l'espace public.

La plaquette d'information s'adresse aux habitants du quartier Aerschot/Brabant. Les acteurs-ressources mentionnés sont Schaerbeekois.

Des versions française, néerlandaise, turque, arabe et russe ont été éditées. Il nous semblait important que l'information soit accessible aux personnes maîtrisant peu la langue française.

Dans le souci de favoriser une synergie, des acteurs-ressources ont été invités à participer activement à la rédaction de la plaquette d'information et/ou à sa relecture – correction.

Le travail d'écriture a été semi-collectif, chacun est intervenu selon ses compétences spécifiques et/ou sa sensibilité.

Le réseau mobilisé pour la rédaction de la plaquette d'information était constitué de:

Jean-Marc Baup	médecin	Maison Médicale du Nord
Geraldine Bruyneel	trav. commun.	Samenlevingsopbouw Brussel
Grégoire Kireeff	éducateur	Pléiade Nord
Laurence de Liedekerke	psychologue	Soleil du Nord
Michèle Mulders	éco-conseillère	Commune de Schaerbeek

Une relecture, les éléments graphiques et le travail de mise en page ont été réalisés par Martine Delhaye du Service Communication de la Commune de Schaerbeek.

Les différentes étapes de cette action sont :

1. Recherche et consultation des brochures (tout public) abordant le thème des nuisances sonores ;
2. Recherche de partenaires de rédaction ;
3. Travail d'écriture collectif ;
4. Relecture du document co-rédigé ;
5. Traductions du document final ;
6. Mise en forme et édition de la plaquette d'information.

Une partie de la diffusion de la plaquette d'information a fait l'objet d'animation sur l'espace publique.

La plaquette d'information sera placée dans les différents lieux de permanences sociales et médicales. Nous la proposerons également aux pharmacies. Ce travail de diffusion sera réalisé début juillet.

Les riverains sont exposés quotidiennement à un environnement sonore qui agresse, insécurise et fait vivre un sentiment d'impuissance. Ces conditions de vie désagréables peuvent perturber la santé mentale et l'équilibre physiologique.

Un des facteurs qui nous semble primordial à tenir en compte, au sein des projets que nous développons dans le quartier, est le stress.

L'identification des facteurs de stress et de leur influence sur la santé favorisent l'émergence d'un processus de gestion du stress dont ce projet de sensibilisation au respect de l'environnement sonore n'est qu'une étape.

## **8.2. Réalisation d'un cd présentant des paysages sonores du quartier**

FOTON, duo d'acousticiens composé de Hans et Pieter ont été à la recherche de bruits représentatifs de la vie du quartier. Ces sons ont servi à composer une mélodie urbaine : **N(OO/O)RD** – fonton remix(\*). Ces paysages sont une autre manière d'aborder la réalité du quartier. Le cd reprenant leur travail sera présenté lors du moment convivial du 21.06 et réutilisé lors d'un atelier sur le thème du bruit organisé en partenariat avec le Gaffi durant le mois de juillet.

Le matériel sonore est également téléchargeable à l'adresse [www.foton.be/nord](http://www.foton.be/nord).

### 8.3. Rencontre-débat sur le thème du bruit

Une rencontre-débat a été organisée dans les locaux du Magicland Théâtre sous le titre : "Y a-t-il assez de bruit dans la quartier Aerschot/Brabant".

Ce titre provocateur avait pour fonction de dynamiser un mouvement qui met en avant le sens premier de la provocation c'ad du latin *provocare* : rendre acteur.

Une interprétation des échanges en turc, arabe et néerlandais a été prévue pour des personnes maîtrisant mal ou peu le français. Cette possibilité était offerte afin de contourner l'obstacle de la langue conduisant souvent à une faible participation des habitants aux réunions publiques.

Un film sur le bruit, réalisé par l'IBGE, a été proposé comme point de départ de la rencontre-débat. La diversité des témoignages invitait chacun à sortir de son point de vue uniquement personnel (et émotif) et à se reconnaître dans la parole, le vécu d'un autre (qui vit parfois la même chose que moi). Le cadre de référence du film et de la rencontre-débat était le respect de la perception de l'individu.

Petit bémol, nous avons dû constater l'absence du dispositif de Médiation de Proximité initialement prévu.

Comme vous pouvez le lire dans le PV de réunion, l'ensemble de ce qui a été partagé et des possibilités ouvertes a largement dépassé nos attentes.

Différents supports d'information ont été mis à disposition du public :

- 8.9 La plaquette d'information générale fr/nl (voir point 8.2)
- 8.10 Les médiations : dépliant de la Commune de Schaerbeek
- 8.11 Le bruit vous dérange ? droits et devoirs\*
- 8.12 Rénovation acoustique\*
- 8.13 Circulation routière et exposition au bruit : une carte pour agir\*

(\*) brochures et dépliant édités par l'IBGE – BIM

PV de réunion : Mawena Carteret / Géraldine Bruyneel

**Conférence : "Y-a-t'il assez de BRUIT(S) dans le quartier Brabant-Aerschot ?"**  
**Le mercredi 6 juin 2007 à 20h00 au Magic Land Théâtre**

#### Présents

Des habitants de la rue de Potter, de Brabant, Rogier, Verte, Aerschot et Fraternité, Mr. De Pauw et Mme Wyckmans (Police cellule Brabant), Mr Lieven Van Mele (directeur de cabinet de l'échevine de santé Afaf Hemamou), Mr Bertrand Dhuyvetter (Fonctionnaire de Prévention), Mme Mawena Carteret (évaluatrice interne du Contrat de sécurité et prévention), Magic Land Théâtre, ...

## **Intervenant**

Philippe NOEL, AVEA Consulting : bureau d'expertise en acoustique, vibrations et qualité de l'air, pour les particuliers, le secteur privé et public

## **Buts**

Sensibilisation sur le bruit et débat sur des problèmes de bruit dans le quartier Brabant-Aerschot entre habitants, pouvoirs publics et politiques.

## **Quoi ?**

De manière générale, les habitants des rues perpendiculaires à la rue de Brabant et à la rue d'Aerschot subissent les nuisances sonores de l'une et de l'autre en permanence, de jour comme de nuit. Ils demandent une réduction de ces nuisances particulièrement de celles qui se produisent la nuit.

Certains sont propriétaires, d'autres locataires. Ils sont attachés à leur quartier et ont (pour certains) des relations de bon voisinage.

## **Nuisances sonores pendant la journée rue de Brabant:**

### Problème

Le bruit est causé par quelques commerçants (disquaires) de la rue qui diffusent de la musique à un volume très élevé. Leurs baffles sont orientés vers l'extérieur du magasin afin que la musique soit entendue dans un rayon le plus grand possible.

Les commerçants qui posent problème sont situés rue de Brabant :

- N° 125 (qui était d'abord au 222)
- N° 139
- N° 230

Beaucoup de commerçants ne vivent pas dans la rue. Ils y travaillent la journée et quittent le quartier à la fin de leur journée de travail.

Les habitants indiquent que les problèmes durent depuis 2000 et qu'ils se plaignent auprès de la Commune depuis cette date. La dernière pétition a été transmise à la Commune le 10 septembre 2006. La Cellule Brabant (police) indique qu'elle est présente dans la rue de Brabant 10h par jour, qu'elle a la volonté d'agir sur le problème du bruit excessif dans la rue et qu'elle est à l'écoute des propositions des habitants.

Ils signalent un obstacle à leur intervention sur le bruit : le bruit ne peut être mesuré que par un officier de police judiciaire et non par les inspecteurs de police, ce qui limite leurs possibilités d'action.

Ils signalent cependant qu'un sonomètre sera placé dans la rue de Brabant lundi, ce à quoi les habitants répondent que le lundi est le jour où les nuisances sonores sont le plus limitées car bon nombre de magasins sont fermés.

A noter que le Bourgmestre a déjà rencontré les disquaires une première fois.

### Demandes

Ils demandent que l'Echevine de la Santé convoque les commerçants et tente de résoudre le problème. Certains habitants ont la volonté d'avoir recours à la médiation

## **Nuisances sonores pendant la nuit rue d' Aerschot**

### Problèmes

Bruits de journée et de soir à la rue d'Aerschot et les alentours :

- Circulation moteur, klaxons, musique...
- Disputes/bagarres entre personnes soûles
- Les personnes qui boivent ou se droguent et les conséquences négatives de leur état.
- Les conversations fortes.

- "Tourisme" de jeunes du nord de la France qui utilisent leurs voitures comme café/disco pendant la nuit (musique à plein volume), ils vont acheter des canettes d'alcool (bagarres, déchets dans la rue, urine,...).

Pourquoi y a t il d'autres règles à la rue d'Aerschot pendant la nuit ?

### Demandes

- Une présence policière pendant la nuit pour des contrôles de bruit la nuit et le WE. La cellule Brabant répond que la police a cette volonté mais ces décisions doivent être entérinées par la hiérarchie.
- Que des tests sur le niveau sonore soient réalisés pendant la nuit.
- Que la rue d'Aerschot soit piétonnière la nuit. La question d'un possible déplacement du problème à d'autres rues est évoquée.
- Que la réglementation sur le bruit, en particulier les klaxons, soit mieux appliquée/respectée.
- Que de meilleurs choix soient opérés en ce qui concerne l'aménagement routier. Ex. : rue pavée sans casse-vitesse = nuisances sonores (rue de la Fraternité).
- Actions anti-klaxon à la rue d'Aerschot, signalisation interdiction de klaxonner.

Les habitants déplorent le manque de mixité dans la rue d'Aerschot, et dans le quartier en général. La multiplication des "bars" dans la rue et la disparition de bistrot ou autres commerces ont entraîné une augmentation graduelle des nuisances en général et des nuisances sonores en particulier.

### **Autres problèmes relevés**

- Pipi sauvage : il faudrait de la signalétique en plus (p.e. en néon)
- La saleté dans le quartier (par les habitants mais aussi souvent par des gens de l'extérieur)

### **Commentaires généraux d'habitants**

"Comment arrêter ces bruit de nuits ???"

"Les politiques doivent être là pour aider à résoudre le problème !"

"Il y a deux grandes activités commerciales dans le quartier : est-ce possible ??? Quels choix politiques ? C'est dommage que les politiques ne soient pas présents. Pourquoi font-ils les choix qu'ils font ???"

Phillipe Noël fait une proposition au groupe : il y a encore un organisme en dehors de la commune : le règlement régionale article 10, IBGE (Institut Bruxellois pour la gestion de l'environnement)  
 Quoi ? un groupe d'habitants définit une zone et remplit une plainte commune par un maximum de personnes envers l'IBGE – Phillippe Noël veut bien faire le relais avec l'IBGE

### **Conclusions**

<b>Actions au niveau du quartier</b> Associations et habitants	- Travailler sur la signalétique interdiction de klaxonner
<b>Actions en collaborations avec services publics</b>	- médiation entre commerçants des magasins de disques et habitants par le médiateur communal - demande officielle de prise de son à l'IBGE (article 10) avec le soutien expert de Phillippe Noël
<b>Propositions aux pouvoirs politiques</b>	- Rue Aerschot piétonnière, la nuit - Contrôles de bruit pendant la nuit et le WE rue Aerschot

## 8.4. Mesures des niveaux de bruits et consultations des habitants

### 8.4.1. Mesure des niveaux de bruit dans le quartier Aerschot/Brabant

Dans le périmètre d'action, 12 lieux de mesure ont été choisis. Chaque lieu possède des caractéristiques propres.

Les mesures ont été réalisées durant la journée. Des mesures en soirée ou la nuit n'ont pas été effectuées car nous ne nous sentions pas suffisamment en confiance et sécurité pour effectuer ce travail durant ces périodes.

La méthode de mesure consistait à suivre un itinéraire fixe et de mesurer durant 3 minutes le niveau sonore aux lieux choisis. Les valeurs retenues étaient la valeur la plus basse et une estimation des valeurs supérieures atteintes. Si des bruits soudains tels des klaxons, un musicien de rue, le passage d'une moto, ..., entraient en mesure, la source de bruit identifiée et son intensité étaient notées. Ces mesures de sources identifiées nous ont servi à réaliser une échelle de bruit composée des bruits du quartier.

L'appareil utilisé pour réaliser ce travail de mesure était un sonomètre assimilable à la classe 3. Ce type d'appareil est assez précis pour réaliser des mesures dans un cadre préventif.

Si des mesures devaient être effectuées dans un but de contrôle des normes en matière de bruit, un appareil assimilable à la classe 1 est nécessaire.

Les valeurs de référence des niveaux de bruit urbain données sont :

- 40 dB – 60 dB            rue résidentielle
- 70 dB – 80 dB            rue animée
- > 65 dB                    seuil du niveau de gêne
- > 85 dB                    seuil de danger pour les oreilles

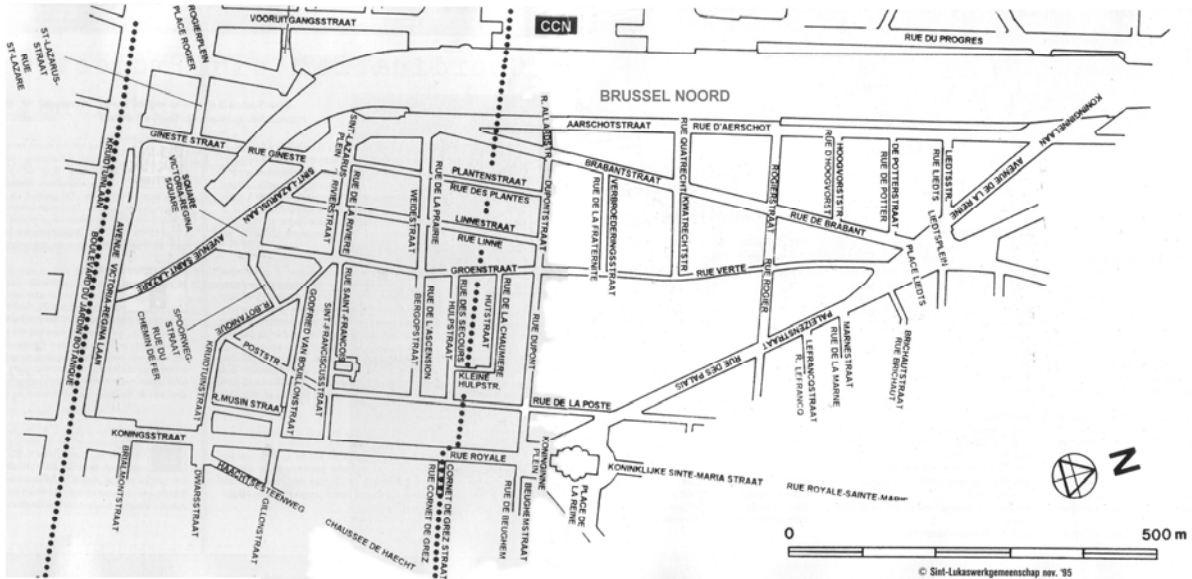
Les mesures de bruit ont été réalisées pendant la journée entre 10h et 18h.

#### Périmètre de mesure

Le périmètre de mesure a quasi la forme d'un rectangle dont les arêtes extérieures sont formées par les rues Aerschot, Dupont et Verte. La rue de Brabant y trace une diagonale.

Les rues de Brabant et d'Aerschot accueillent une circulation importante. La rue Verte accueille une circulation locale.

Ce quadrilatère est traversé de perpendiculaires que sont les rues du Quatrecht, Rogier, d'Hoogvorst, de Potter et Liedts.



Cette répartition spatiale en "damier" favorise les phénomènes de réverbération du son. Cette caractéristique urbanistique a pour conséquence que les bruits produits par les artères commerçantes (les rues de Brabant et d'Aerschot), les consommateurs aux comportements inciviques ainsi que par les circulations automobile et ferroviaire se propagent facilement dans tout le périmètre.

Chacune de ces activités produit des nuisances sonores. Il est important de prendre en compte le rythme de ces activités. Le quartier Aerschot/Brabant conjugue 4 rythmes :

- La gare du Nord vit au rythme des bureaux, des écoles et de ses navetteurs avec ses pics d'activités de 7h à 9h le matin et de 16h à 18h en fin d'après-midi, du lundi au vendredi.
- La rue de Brabant vit au rythme des commerces de +/- 10h à 18h (avec ses inévitables livraisons) du samedi au vendredi. Les samedi et dimanche sont des jours de fortes affluences.
- La rue d'Aerschot vit au rythme de la prostitution. Il semble que le 24h/7jours présente des fluctuations avec des plages d'activités piétonnes plus intenses de 11h30 à 14h et de 20h jusqu'à la fin de nuit (3h ou 4h). Les jeudi, vendredi, samedi et peut-être dimanche seraient des moments de fortes affluences, surtout en soirée.
- Et bien entendu, le rythme des résidents, inscrit dans notre horloge biologique, où en général la nuit on dort et le jour on s'active, et dans un rythme institutionnel se déroulant souvent du lundi au vendredi

La superposition de ces rythmes indique une quasi-permanence du bruit. Le dépassement du seuil du niveau de gêne peut également être vu comme un indicateur mesurable du stress.

Durant les périodes des contrats de quartier Brabant-Verte (2000 - 2004) et Aerschot/Progrès ( 2001 - 2005) des changements importants ont été réalisés, notamment :

- La rénovation de la plupart des voiries ;
- Le rétrécissement des voies circulables (Brabant et Aerschot) ;
- Les changements du plan de circulation ;
- La mise en place d'un plan de stationnement ;
- L'aménagement des carrefours et élargissements des trottoirs ;
- L'extension de la zone 30 aux rues à caractère résidentielle.

Ces dispositions et réalisations contribuent à limiter les nuisances sonores dues à la circulation automobile.

La plantation d'arbres dans les rue de la Fraternité, Allard, du Quatrecht et Aerschot diminue localement le phénomène de réverbération du son.

Ces aménagements urbanistiques et structurels, en termes de mobilité, sont complémentaires à la présence visible de la Cellule Brabant. La présence matérielle (stationnement de voitures) et humaine (agents et inspecteurs) ont sans aucun doute un effet dissuasif et préventif.

La disponibilité, l'engagement et l'intégration de la Cellule - au niveau du terrain - a facilité la mise en place d'un processus de médiation. Sans leur participation, la mise en place de ce processus aurait été plus laborieuse.

Le fait que ce projet de sensibilisation ait produit une action préventive est la marque de la confiance que ses membres nous ont accordée.

## (1) Carrefour Aerschot/sortie du tunnel Thomas

Sortie de la rue d'Aerschot caractérisée par un flux assez dense et lent (< 30 km/h) réglé par un feu de signalisation, une jonction de 4 lignes de tram (avec changement de direction) et un pont de la jonction Nord/Midi emprunté par les trains.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	67 dB	80 dB				
Mercredi 16.05.07	62 dB	70 dB	68 dB	73 dB		
Mardi 22.05.07			68 dB	76 dB		
Jeudi 24.05.07			65 dB	71 dB	61 dB	70 dB
Mercredi 30.05.07			65 dB	73 dB		
Samedi 02.06.07			61 dB	74 dB		
Lundi 04.06.07					59 dB	72 dB

Klaxon de train 94 dB  
Démarrage moteur diesel 81 dB  
Accordéon dans Tunnel Thomas 68 dB

### Moyennes

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	69 dB	70 dB	65 dB
WE		67 dB	

### Conclusions

- Il n'y a pas une grande différence entre les moyennes de volumes de bruit entre la semaine (68 dB) et le WE (67 dB). On mesure même plus de bruit pendant la semaine que pendant le WE.
- La moyenne générale est de 68 dB et donc se situe au dessus du seuil du niveau de gêne. (> 65 dB)
- Le bruit le plus élevé enregistré est le klaxon de train avec 94 dB. Le seuil de danger pour les oreilles est > de 85 dB).

## (2) Place Liedts

Nœud routier situé sur l'axe Royal. La densité du trafic automobile et piétonnier y est très importante. Le passage des trams entraîne également une production de vibrations.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	63 dB	70 dB				
Mercredi 16.05.07	64 dB	80 dB	65 dB	71 dB		
Mardi 22.05.07			63 dB	89 dB		
Jeudi 24.05.07			60 dB	76 dB	62 dB	70 dB
Mercredi 30.05.07			60 dB	68 dB		
Samedi 02.06.07			61 dB	67 dB		
Lundi 04.06.07					63 dB	74 dB

Passage de 2 trams                      83 dB  
Ambulance                                94 dB

## Moyennes

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	69 dB	69 dB	67 dB
WE		65 dB	

## Conclusions

- On voit une différence négligeable entre le volume de bruit le WE et celui de la semaine. Quand on observe la moyenne on peut constater qu'il y a plus de bruit enregistré pendant la semaine que pendant le WE à la place Liedts.
- La moyenne générale est de 67 dB, donc au dessus du seuil de niveau de gêne.
- Le bruit le plus élevé enregistré à la place Liedts était le passage d'une ambulance avec un volume de 94 dB. Le deuxième enregistrement le plus bruyant est le passage de 2 trams avec 83 dB. Ces bruits se trouvent donc aussi au dessus du seuil de danger pour les oreilles.

### (3) Rue de Potter

Rue à caractère résidentiel, perpendiculaire à la rue de Brabant et à la rue d'Aerschot, elle accueille une circulation locale. Les voiries ont été rénovées dans le cadre du Contrat de Quartier Aerschot/Progrès. L'accès de la rue est marqué par des plateaux traversant.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	51 dB	58 dB				
Mercredi 16.05.07	60 dB	63 dB	54 dB	58 dB		
Mardi 22.05.07			51 dB	58 dB		
Jeudi 24.05.07			45 dB	50 dB	48 dB	63 dB
Mercredi 30.05.07			47 dB	53 dB		
Samedi 02.06.07			50 dB	58 dB		
Lundi 04.06.07					52 dB	65 dB

### Moyennes

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	58 dB	52 dB	57 dB
WE		54 dB	

### Conclusions

- Les niveaux de bruits enregistrés sont +/- égaux pour le WE et pour la semaine.
- La moyenne générale se situe en dessous du seuil de niveau de gêne avec 55 dB.
- Avec 55 dB, la rue de Potter se situe dans les références de niveaux de bruit répertoriés pour une rue résidentielle.



## (5) Carrefour Rogier/Brabant

Artère semi-résidentielle composée de grands immeubles. Un des coins, côté Brabant, est occupé par un disquaire. La proximité de la rue d'Aerschot a pour conséquence que le bas de la rue Rogier subit des nuisances sonores de jour comme de nuit.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	63 dB	69 dB				
Mercredi 16.05.07	62 dB	68 dB	60 dB	66 dB		
Mardi 22.05.07			62 dB	78 dB		
Jeudi 24.05.07			61 dB	71 dB	62 dB	69 dB
Mercredi 30.05.07			61 dB	70 dB		
Samedi 02.06.07			65 dB	75 dB		
Lundi 04.06.07					62 dB	70 dB

Passage d'un avion                      81 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	65 dB	66 dB	66 dB
WE		70 dB	

### Conclusions

- Ici aussi, durant le WE et la semaine, on mesure pratiquement les mêmes niveaux de bruits.
- Avec 70 dB, le carrefour se situe au niveau d'une rue animée (70dB – 80 dB : rue animée).
- La moyenne est de 67 dB et donc au-delà du niveau de gêne.
- Le bruit le plus élevé est le passage d'un avion à 81 dB (>85 dB: seuil de danger pour les oreilles).

## (6) Rue Verte (section Rogier / Quatrecht)

Zone 30. La rue, à caractère résidentiel, accueille une circulation locale. Les voiries sont en attente de réfection. Vu le manque d'espaces de détente et de jeux, les enfants du quartier jouent souvent dans la rue.

Lors du travail de mesure, un chantier dans sa phase de démolition était en cours.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	49 dB	64 dB				
Mercredi 16.05.07	68 dB	86 dB	68 dB	76 dB		
Mardi 22.05.07			57 dB	66 dB		
Jeudi 24.05.07			68 dB	84 dB	47 dB	62 dB
Mercredi 30.05.07			54 dB	64 dB		
Samedi 02.06.07			46 dB	53 dB		
Lundi 04.06.07						70 dB

Cris de joies de 2 dessinateurs BD	110 dB
Percussions samba – fête de quartier	94 dB
Cris d'un enfant de +/- 4ans	85 dB
Cartable à roulette	78 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	67 dB	67 dB	60 dB
WE		49 dB	

### Conclusions

- Une grande différence se voit entre le taux de dB pendant la semaine et pendant le WE. A noter que les valeurs ne sont peut-être pas très représentatives, les travaux avaient lieu en semaine et non pendant le WE.
- Avec une moyenne de 60 dB, cette partie de la rue Verte se classe dans les valeurs de bruits urbains comme une rue résidentielle.
- Les cris d'enfants sont les bruits les plus forts enregistrés avec 85 dB et se trouvent à la limite du seuil de danger pour les oreilles.

### (7) Rue Quatrecht (partie basse)

Cette section est comprise entre la rue de Brabant et la sortie d'un tunnel dont l'entrée et la sortie sont à double bande. 2 axes de circulation sont séparés par un terre-plein planté d'arbres. Le flux de circulation y est important.

La réfection des voiries et des aménagements ont été réalisés dans le cadre du Contrat de Quartier Aerschot/Progrès. La présence de ce massif d'arbre limite la propagation et la réverbération des sons.

Un emplacement est réservé aux voitures de Police qui y stationnent en journée. Cette présence a également un effet dissuasif.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	62 dB	69 dB				
Mercredi 16.05.07	61 dB	67 dB	62 dB	73 dB		
Mardi 22.05.07			63 dB	71 dB		
Jeudi 24.05.07			59 dB	65 dB	57 db	65 dB
Mercredi 30.05.07			60 dB	74 dB		
Samedi 02.06.07			60 dB	65 dB		
Lundi 04.06.07					61 dB	70 dB

Klaxons de voitures                      93 dB  
Démarrage d'une moto "Quad"        84 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	65 dB	66 dB	63 dB
WE		62 dB	

### Conclusions

- La différence de volume de bruit entre le WE et la semaine est minime.
- Avec une moyenne de 64 dB la rue Quatrecht n'est plus vraiment une rue résidentielle (40 dB – 60 dB) mais elle n'atteint pas le seuil de niveau de gêne non plus.
- La mesure la plus haute enregistrée est le son d'un klaxon avec 93 dB et se trouve donc bien plus haut que le seuil de danger pour les oreilles.

### (8) Rue d'Aerschot (section Quatrecht / Allard)

Ce couloir présente, d'un côté, de grandes habitations et, de l'autre, le mur de la gare du Nord. La section comporte un café et une sortie secondaire de la gare. Elle présente les mêmes caractéristiques que celles développés au point 4.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	54 dB	62 dB				
Mercredi 16.05.07	61 dB	67 dB	62 dB	73 dB		
Mardi 22.05.07			54 dB	69 dB		
Jeudi 24.05.07			55 dB	68 dB	61 dB	66 dB
Mercredi 30.05.07			56 dB	68 dB		
Samedi 02.06.07			55 dB	64 dB		
Lundi 04.06.07					56 dB	64 dB

Groupe de 10 jeunes calmes      70 dB  
Annonce train / voie              79 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	61 dB	63 dB	62 dB
WE		59 dB	

### Conclusions

- La rue d'Aerschot peut être considérée comme une rue résidentielle pendant le WE avec 59 dB.
- Elle est plus silencieuse pendant le WE que la semaine mais à ne pas oublier : pendant la journée.
- La moyenne est de 61 dB et donc pas très haute en général.
- L'annonce de train/voie était le bruit le plus élevé enregistré avec 79 dB et donc bien au dessus du seuil de gêne (>65 dB).

## (9) Rue Allard

Piétonnier situé à la sortie principale de la gare du Nord (côté Aerschot). Cette rue est traversée par un flux important de navetteurs empruntant la rue Dupont.

Hormis ce passage, la présence de bancs et de cafés en font un lieu où des gens s'installent.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	65 dB	71 dB				
Mercredi 16.05.07	62 dB	68 dB	60 dB	65 dB		
Mardi 22.05.07			60 dB	71 dB		
Jeudi 24.05.07			58 dB	64 dB	62 dB	66 dB
Mercredi 30.05.07			62 dB	69 dB		
Samedi 02.06.07			59 dB	65 dB		
Lundi 04.06.07					61 dB	65 dB

Groupe de 6 femmes

71 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	66 dB	63 dB	62 dB
WE		59 dB	

## Conclusions

- La rue Allard est plus calme le WE que la semaine et se situe même dans les valeurs d'une rue résidentielle pendant le WE.
- Avec une moyenne de 62 dB elle ne franchit pas le seuil de gêne.
- Le son le plus élevé en décibels enregistré est celui d'un groupe de femmes qui discutaient (71 dB) et se situe donc haut dessus du niveau de gêne.

## (10) Rue des plantes

Zone 30. Rue à caractère résidentiel. Certains rez-de-chaussée présentent des vitrines (prostitution).



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	50 dB	64 dB				
Mercredi 16.05.07	56 dB	68 dB	52 dB	78 dB		
Mardi 22.05.07			48 dB	57 dB		
Jeudi 24.05.07			50 dB	58 dB	45 dB	64 dB
Mercredi 30.05.07			51 dB	57 dB		
Samedi 02.06.07			47 dB	53 dB		
Lundi 04.06.07					54 dB	71 dB

Enfant qui appelle sa maman 72 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	59 dB	56 dB	58 dB
WE		50 dB	

## Conclusions

- La rue des Plantes a eu, pendant les mesures de bruits, un taux de décibels très bas. Pendant les prises de son le WE, une moyenne de 50 dB a été enregistrée. La rue se situe au niveau d'une rue résidentiel (40 dB – 60 dB).
- Avec une moyenne de 55 dB, la rue est plus d'un type résidentiel autant pendant le WE que la semaine.
- Le bruit le plus fort était celui d'un enfant qui appelait sa maman et qui produisait 72 dB (et donc plus haut que le seuil de gêne)

(11) Rue Dupont (partie haute)

Rue à caractère résidentiel. Cette rue est empruntée par un flux important de navetteurs.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	50 dB	63 dB				
Mercredi 16.05.07	55 dB	61 dB	52 dB	62 dB		
Mardi 22.05.07			55 dB	58 dB		
Jeudi 24.05.07			50 dB	61 dB	51 dB	58 dB
Mercredi 30.05.07			52 dB	67 dB		
Samedi 02.06.07			54 dB	57 dB		
Lundi 04.06.07					51 dB	61 dB

Bruit de talons                      62 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	57 dB	57 dB	55 dB
WE		55 dB	

- Les valeurs de dB sont presque les mêmes le WE et la semaine.
- La moyenne est de 56 dB et peut donc être considérée (après les mesures) comme une rue plutôt résidentielle.
- Des bruits de talons sont les plus hauts mesurés avec 62 dB mais ne franchissent pas le seuil de gêne.

## (12) Carrefour Aerschot/Brabant

Entrée et sortie de rues à caractère et à vocation commerciale. La circulation y est parfois dense et ralentie vu l'entrée à voie unique.



Date	Mesure 10h – 12h		Mesure 14h – 16h		Mesure 16h – 18h	
Mardi 15.05.07	66 dB	71 dB				
Mercredi 16.05.07	60 dB	69 dB	62 dB	71 dB		
Mardi 22.05.07			62 dB	68 dB		
Jeudi 24.05.07			60 dB	73 dB	60 dB	64 dB
Mercredi 30.05.07			64 dB	70 dB		
Samedi 02.06.07			63 dB	68 dB		
Lundi 04.06.07					60 dB	70 dB

Klaxon	81 dB
Sex-shop INT / EXT	80 dB – 64 dB
File de voitures à l'arrêt	68 dB

Période	Mesures 10h-12h	Mesures 14h-16h	Mesures 16h-18h
Semaine	66 dB	66 dB	63 dB
WE		65 dB	

### Conclusions

- Les différences de décibels sont presque nulles entre le WE et la semaine.
- Avec une moyenne de 65 décibels le carrefour a une valeur limitrophe au seuil de gêne.
- Les bruits les plus élevés qui ont été enregistrés sont les bruits de klaxons à 81 dB et les IN/EXIT des sex-shops entre 64 dB et 80 dB. Ces bruits franchissent largement les niveaux de gêne et flirtent avec le seuil de danger > de 85 dB.

## Conclusions générales

- En général, les valeurs mesurées se situent entre 55 dB et 68 dB.
- Le carrefour Aerschot (sortie tunnel Thomas), la place Liedts, le carrefour Rogier/Brabant et le Carrefour Aerschot/Brabant présentent tous un taux de décibels supérieur au seuil du niveau de gêne (valeurs entre 65 dB et 68 dB en moyenne).
- Les rues de Potter, Verte, Dupont (partie haute) et Aerschot (section Quatrecht/Allard) ont un taux de décibels qui les catégorise comme des rues résidentielles. Détail important : le taux de bruit n'a pas été mesuré pendant la nuit. Pour les mesures dans la rue d'Aerschot, par exemple, cela peut engendrer une grande différence car le quartier est autrement utilisé le jour que la nuit.
- Un constat étonnant : les mesures de bruit du WE ne sont pas très différentes de celles effectuées pendant la semaine. La plupart du temps, la moyenne des deux ne se différencie que de +/- 3 dB.
- Pendant les observations, on a pu constater dans deux rues une différence de taux de bruit importante pendant le WE et pendant la semaine. La rue d'Aerschot (tronçon de Potter-Hoogvorst) présente un écart de 14 dB avec une moyenne de 63 dB pendant la semaine et 49 dB pendant le WE. Dans la rue Verte, apparaît un écart de 18 dB (moyenne de 67 dB pendant la semaine et de 49 dB le WE).
- Les bruits mesurés les plus élevés sont le klaxon d'un train (94 dB), le démarrage d'un moteur diesel (81 dB), le passage d'un avion (81 dB), les cris d'enfants (85 dB), l'ambulance (94 dB), le passage de 2 trams (83 dB), les klaxons de voitures (93 dB), le démarrage d'une moto Quad (84 dB). Toutes ces valeurs franchissent ou frôlent le seuil de danger pour l'ouïe.
- En général, le taux de bruit pendant la journée tourne autour de 61 dB, valeur peu élevée. Elle se situe juste au dessus de la limite d'une rue résidentielle. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que le quartier de nuit génère parfois plus de bruit que la journée. Des recherches à ce sujet doivent être faites dans le futur.

Les bruits très nuisibles dans le quartier sont d'une part des bruits ponctuels et inattendus mais très forts comme les klaxons (93 dB) et d'autre part des discussions animées (femmes 71 dB), des cris d'enfants (85 dB). Ces scènes de la vie quotidienne peuvent à certains moments être très dérangeantes et stressantes tout autant que des bruits forts et aigus comme l'usage des klaxons. Il relève de la responsabilité de chacun d'être attentif au bon voisinage et d'être conscient de son rôle de "dérangeur". Par exemple, ne pas utiliser le klaxon comme sonnette de porte, rentrer les enfants à temps le soir, ne pas parler trop fort dans la rue...

Proposition pour les pouvoirs publics : effectuer des mesures de bruit pendant la nuit dans le quartier Aerschot/Brabant pour mettre en carte les moments et les lieux critiques concernant le bruit.

#### 8.4.2. Consultation des habitants

Lors de la réalisation des mesures, nous avons essayé, auprès des personnes disponibles, la fiche : "Les bruits de la ville". Les items de cette grille sont orientés vers la recherche des ressources facilitant la relation à l'environnement sonore.

Il nous semblait important de proposer un recadrage de la notion de calme non plus comme résultant de l'absence de bruit gênant mais bien d'une aptitude à percevoir un bruit agréable.

Elle a été testée auprès de 10 personnes de 14 à 70 ans.

Les essais ont confirmé la dimension très personnelle des questions. Leurs développements nécessitent de les travailler dans un cadre d'activité structuré.

La diversité des réponses reçues confirme également que cette fiche peut être utilisée comme outil favorisant la discussion et le partage des ressources dans le cadre de module de sensibilisation ou d'animation.

Après révision, la fiche sera utilisée dans une animation sur le thème du bruit au Gaffi, cet été.

#### Présentation de la fiche : "Les bruits de la ville"

L'outil est structuré en 3 parties complémentaires. La méthodologie d'utilisation est invariable. Son utilisation suit un processus circulaire.

Le premier item proposé est la partie centrale. Cette partie se concentre autour de la représentation mentale de l'environnement sonore. Cette représentation est mobilisée par

- l'utilisation de gommettes à placer sur une carte. (Ces gommettes sont rouges pour les endroits bruyants et vertes pour les calmes.)
- et la situation dans le temps.

L'articulation de ces questions implique le discernement permettant d'identifier les ressources présentes dans l'environnement.

Le deuxième item proposé est la section du haut. Cette section se rapporte à l'identification des sources de bruit, la reconnaissance de la gêne et la recherche des ressources personnelles.

Le troisième item à développer est le cadre en bas de fiche. Cette partie propose le recadrage du calme en tant qu'effet d'une perception et renvoie aux ressources potentiellement présentes dans l'environnement.

L'attitude de(s) l'(es) animateur(trice)s favorise(nt) la circulation de l'information au sein du groupe càd il(s) stimule(nt) la prise de parole sans apporter de réponses aux questions.

## Les bruits de la ville

Date :            Heure : .....

	<u>Lieux-bruits</u>	<u>Mesures - dB</u>
Quel(s) bruit(s) vous stresse(nt) ?  A quoi remarquez-vous que vous êtes stressé ?  Que faites vous pour vous calmer ?		
<p>- A SITUER SUR LA CARTE -</p> <p>Où habitez-vous ?</p> <p>Quels sont les endroits les plus bruyants du quartier ?</p> <p>A quels moments ?</p> <div data-bbox="874 1043 1273 1375" data-label="Image"></div> <p>Quels sont les endroits les plus calmes du quartier ?</p> <p>A quels moments ?</p>		
Quel(s) bruit(s) vous calme(nt) ?  A quoi remarquez-vous que vous êtes calme ?		

#### **8.5. Mesure et limite du volume de diffusion avec la Cellule Brabant : Réunion de médiation : commerçant/plaignants/services publiques**

En cours de réalisation des mesures de niveaux de bruit, nous avons eu l'opportunité de travailler de manière ciblée avec Agnès Wyckmans et Herman Clymans de la Cellule Brabant afin de limiter les nuisances générées par des disquaires de la rue de Brabant.

Cette action préventive a évolué vers la mise en place d'un processus de médiation avec le Service de Médiation de Proximité de la Commune de Schaerbeek. A la rédaction de ce compte rendu :

- nous sommes en attente du compte-rendu de cette action
- la médiation est en cours. Une réunion où seront présents : le patron des magasins, les habitants subissant les nuisances sonores, Agnès Wyckmans et Herman Clymans (Cellule Brabant), Sabine Kerkhofs (Médiation de proximité de la Commune de Schaerbeek) et les porteurs du projet, est prévue le mercredi 20.06. Le but de la réunion est de rédiger un contrat de médiation.

#### **8.6. Rédaction du rapport à remettre aux autorités responsables de la lutte contre les nuisances sonores**

## 8.7. Moments de distribution de la plaquette d'information

Différentes animations sont prévues sur l'espace public afin d'attirer l'attention du tout passant sur la qualité de l'environnement sonore.

Les séances de distribution s'accompagnent de prestations musicales sans amplification.

A la rédaction de ce compte-rendu une séance de distribution a été réalisée le jeudi 07.06 dans le couloir de sortie de la gare du Nord (coté Aerschot) en compagnie d'un griot-musicien. Il nous semblait important de nous adresser également aux navetteurs à travers ce projet de sensibilisation.

## 8.8. "Le quartier Brabant se réveille"

Diffusion de chants d'oiseaux en matinée durant la semaine du 21.06. Les chants d'oiseaux sélectionnés ont été choisis dans le répertoire des oiseaux vivant dans nos régions. (\*)

L'animation sonore est prévue :

CCN	lu 18.06 → ve 22.06	de 7:30 à 8 :40
Rue de Brabant	lu 18.06 → di 24.06	de 9:45 à 10 :55

Ce projet viendra cadrer positivement le travail de sensibilisation aux nuisances sonores (ou du mois nous l'espérons).

(\*) Extrait de cd disponible à la Médiathèque (Passage 44)

### 8.9. Remise du rapport aux autorités intervenant dans la problématique de la lutte contre les nuisances sonores Après-midi convivial rue Allard

Les activités prévues le Je 21.06 de 16:00 à 19:00 sont :

Teras(se) relax

NO(O)RD – foton remix

Buffet d'été – *Zomerbuffet*

Social corner

Trop de Klaxon : Non ... Un peu plus de calme : Oui / *Teveel klaxons : Neen...een beetje meer kalmte : Ja*

### **8.10. Campagne d'affichage invitant à limiter l'usage du klaxon**

Diffusion de signalétiques de format A4 à placer aux fenêtres des habitations particulières.

La campagne d'affichage est pensée dans le même esprit que celles réalisées dans différents quartiers pour le respect des zones 30 km/h ou pour inciter à garder le quartier propre.

Le graphisme part de la représentation de Janus dont l'un des visages est un homme rouge à la bouche en forme de klaxon et l'autre est un homme vert souriant mettant son index devant sa bouche. Une mention OK/STOP vient ponctuer le message de l'image. Le O du OK reprend la signalisation zone 30, invitant à un mode de conduite plus prudent et moins bruyant.



Les affiches seront imprimées à 1500 exemplaires et seront diffusées à partir de la journée du 21 juin 07.

## 9. PERSPECTIVES

- Diffusion de la plaquette d'information dans les permanences sociales et médicales. Elles seront également disponibles, sous acceptation, dans les pharmacies du quartier.
- Animation de groupe sur le thème du bruit au GAFFI, cet été.
- Une proposition est faite aux écoles et autres associations de travailler sur le thème du bruit à partir du mois d'octobre 07. La brochure d'information générale mentionne cette possibilité. Il semble que l'IBGE serait prêt à subventionner un projet pilote à destination d'école du quartier. La mise en œuvre de ce projet et l'utilisation de ces subventions prévoient la réalisation d'aménagements contribuant à améliorer l'acoustique des écoles participant au projet pilote.  
Philippe Noël (AVEA consulting) aiderait autant à la rédaction du projet qu'à son introduction auprès de l'IBGE.

Les mois de juillet et août permettront d'approfondir le thème et d'essayer différents outils pédagogiques existants avant de les proposer.

- Organiser une demande collective afin que soient réalisées des mesures de bruit dans le quartier (Art. 10 – IBGE). Cette proposition demande une volonté commune de la part des habitants, du politique et de l'IBGE.
- Proposer au réseau de suivre la formation organisée par l'IBGE sur le thème du bruit (en fonction de l'intérêt rencontré).

## **10. LISTE DES INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS, SERVICES, COMMERCES ET ENTREPRISES AYANT PARTICIPE AU PROJET**

ACSOFTE sprl

Atrium Brabant

AVEA consulting

Den Bureau

De schakel

Disquaires de la rue de Brabant

CCN

Cellule Brabant (Zone de Police Schaerbeek – Evere – Saint Josse)

CLPS Bruxelles

City mine(d)

Commune de Schaerbeek :

- Cellule de coordination transversale (Département de Développement stratégique et durable)
- L'imprimerie communale
- Service Communication (Département de Développement stratégique et durable)
- Dispositif de Médiation de proximité (Service de Prévention)
- Eco-conseil (Département de Développement stratégique et durable)
- Service Environnement
- Service Jeunesse et Sport
- Service Présence visible - Brabant
- Soleil du Nord (Service de Prévention)
- SePSUD (Service Santé)
- Pléiade Nord (Service Santé)
- Projet Rousseau (Service Santé)

Espace P...

Foton

IBGE

Infrabel

La Gourmandise

Le Lombeek

Magicland théâtre

Maison Médicale du Nord

Samenlevingsopbouw Brussel

Et les habitants du quartier Aerschot/Brabant